

Allied Military Government of Occupied Territories A.M.G.O.T.

Le 7 septembre 1943, le commissaire aux Affaires étrangères, René Massigli, adressait la lettre suivante à MM. Mac Millan et Murphy :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le texte d'un projet d'accord entre le Gouvernement de Sa Majesté britannique (ou le Gouvernement des Etats-Unis) et le Comité français de la libération nationale qui a pour objet de préciser les modalités de la coopération à établir, du jour où les forces alliées débarqueront en France, entre ces forces d'une part, les autorités et la population d'autre part.

De cet extrait de lettre on peut supposer que le général de Gaulle, avait eu connaissance de l'existence d'un mémorandum secret « concernant la participation française à l'administration du territoire libéré en France métropolitaine ». Cet accord engageait les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et déclarait, pour le principal :

« Article 1^{er} : Le territoire libéré en France métropolitaine sera traité en ami. Cependant, le commandant en chef des forces alliées aura tous les droits d'occupation militaire résultant de la guerre. Il agira sur la base qu'il n'existe pas de gouvernement souverain en France. Il ne négociera pas avec le gouvernement de Vichy, sauf pour transférer l'autorité dans ses propres mains. »

« Article 2 : Les fonctionnaires français et le personnel judiciaire seraient nommé, ou confirmés, par le commandant en chef des armées alliées et par ses **délégués autorisés**. »

« Ces mesures ont pour but de créer, aussitôt que possible, des conditions qui permettent le rétablissement d'un gouvernement français représentatif et conforme aux vœux librement exprimés du peuple français. »

On savait déjà que l'A.M.G.O.T. préparait son action en formant les cadres de sa structure dans des centres comme Yale ou Charlottesville. Tout était prévu ; ainsi le futur maire de Cherbourg était-il déjà désigné dans cette équipe. 1552 fonctionnaires de cet organe étaient prêts à partir pour la Normandie emportant avec eux des coupures « Francs de la Libération », imprimées d'avance.

Cette action se basait sur une contre vérité qui déclarait qu'il n'existait pas de gouvernement souverain en France. C'était oublier le Comité français de libération nationale créé le 7 juin 1943, à Alger, et qui, pour les historiens, représente le premier véritable gouvernement de la Résistance.

La prise de position de la diplomatie américaine appelait quelques explications. Tout d'abord, l'antipathie soutenue que ressentait le Président Franklin D. Roosevelt envers Charles de Gaulle lui faisait classer ce dernier comme « un ambitieux isolé, à la fois irréaliste et dépourvu de

tout caractère représentatif ». Il nous faut encore garder à l'esprit que certains historiens américains avançaient deux autres motifs. Le premier était que les Etats-Unis redoutaient une France libérée contrariant sa politique allemande comme cela s'était produit après la première guerre mondiale. L'autre motif s'attachait à l'importance de l'empire colonial que la France, même affaiblie, répugnerait à lâcher alors que les Américains avaient dès 1899 exigé, pour leurs marchandises et leurs capitaux, le bénéfice de la « porte ouverte » dans tous les empires coloniaux. Le Président Roosevelt n'était pas favorable à l'idée que la France puisse récupérer intact l'Empire qu'elle avait abandonné sans faire un effort pour le défendre. L'importance stratégique des possessions françaises en Afrique et dans le Pacifique concernait au plus près les Etats-Unis

Le 2 décembre 1943, Monsieur Hoppenot, représentant du gouvernement d'Alger à Washington, protestant contre le désir des Américains de mettre en place, dans la France libérée, une administration obéissante et répondant à leurs souhaits, fut étonné d'entendre M. Dunn, qui s'exprimait au nom du Département d'Etat, déclarait avec force : « Non. Non. Les Français n'ont pas de gouvernement. » A cela, s'ajoutait l'intention d'imposer à la France une monnaie caricaturale. Difficile de comprendre la position américaine envers la France, alors que nos voisins Belges et Hollandais allaient bénéficier d'un tout autre traitement ; jusqu'à la Norvège qui venait de signer un accord avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

« La Belgique et les Pays-Bas, deux nations qui ont un gouvernement, décréta M. Dunn ».

Une telle situation conduisit le général de Gaulle à déclarer devant l'Assemblée consultative provisoire, le 27 mars 1944 :

« La France n'a pas besoin, pour décider de la façon dont elle rétablira chez elle la liberté, de consulter les opinions qui lui viendraient de l'extérieur de ses frontières. Et, quand au Gouvernement provisoire de la République, lui, qui, depuis juin 1940, n'a pas cessé de se tenir fermement sur le terrain de la démocratie en même temps que de la guerre, il se passe, je vous assure, de toute leçon qui ne lui viendrait pas de la nation française, qu'il est, au surplus, seul qualifié pour diriger. »

Propos confirmés, à Alger, par le général lors de sa conférence de presse du 21 avril 1944 :

« Soyez certains que les Français n'accepteront en France d'autre administration qu'une administration française. »

Campant sur ses positions, il écrivait le 25 mai, à Pierre Viénot, son représentant à Londres :

« Nous ne sommes demandeurs sur aucun point. Les formules de reconnaissance du Gouvernement français par ceux de Londres et de Washington nous intéressent dorénavant très peu. Le moment est passé où des formules auraient pu être utiles. Nous ne réclamons rien à cet égard. Le fait essentiel pour nous c'est la reconnaissance par le

peuple français et c'est là, maintenant, un fait accompli. »

« Mais il n'y a pas la moindre chance qu'il apparaisse en France libérée une autre administration effective que la nôtre. »

« ... il y a nous, ou bien le chaos. »

« Mais il est certain que nous n'accepterons aucune supervision, ni aucun empiètement, sur l'exercice de nos pouvoirs. En particulier, cette prétention maintenue par Washington, que le commandement étranger pourra battre monnaie en France ne sera pas admise par nous. »

Il semble que l'administration britannique, à cette époque là, était mécontente des « Français Libres », et, en particulier de son chef qui venait de refuser de se rendre aux Etats-Unis sans y être officiellement invité par le Président Roosevelt et qui pesait de tout son poids dans le débat sur l'A.M.G.O.T. Elle avait donc pris envers eux certaines sanctions parmi lesquelles l'interdiction de correspondre par télégrammes chiffrés. Le texte précédent fut donc envoyé en clair, laissant la surprise aux Britanniques d'en prendre aisément connaissance. De Gaulle, sûr alors d'être lu immédiatement, s'empressa de durcir le ton.

Le 26 mai 1944 le Comité Français de Libération nationale se transformait en « Gouvernement provisoire de la République », ce qui sera annoncé le 2 juin sans que l'administration ou la presse américaine en tiennent compte. Autre événement venant consolider la position du général : la création, le 27 mai 1943 du Conseil national de la Résistance. La Résistance unifiée acceptait de se ranger derrière l'homme du dix-huit juin. Plus, le programme établi par cet organisme prévoyait entre autre chose, la réorganisation du territoire libéré en implantant des Comités locaux de Libération soumis à des Comités Départementaux de Libération.

Le 2 juin, le Gouvernement provisoire de la République décidait par 11 voix contre 5 que le général de Gaulle se rendrait en Angleterre, à l'invitation de Winston Churchill. Le débarquement était proche. De Gaulle, tenu hors de la confidence, était ulcéré de n'être invité qu'en tant que spectateur. Les deux hommes se rencontraient le 4 juin, à 13 h 30 pour déjeuner. Les préparatifs du débarquement furent d'abord passés en revue. Et puis, à la fin du déjeuner, on débouchait sur la question qui fâche : comment définir le rôle que devra jouer l'administration alliée dans les territoires libérés ? Ce qui amenait la réponse suivante :

« Comment ? Voici neuf mois que nous vous avons envoyé des propositions. Vous ne nous avez jamais répondu, explose le général. Maintenant, alors que l'attaque est imminente, vous nous prenez à la gorge. Allez, faite la guerre avec votre fausse monnaie. »

Les entretiens vont se poursuivre au Q.G. d'Eisenhower, une baraque aux parois tapissées de cartes. La question importante à l'ordre du jour était la météo toujours, détestable. La date du débarquement restait à définir : ce serait le 7 juin ou alors début juillet, avec un décalage d'un mois. Tout aurait pu en rester là. Alors que de Gaulle

s'apprêtait à se retirer, Eisenhower, toutefois un peu gêné lui présentait, sous une forme dactylographiée la proclamation qu'il se disposait à faire à l'intention des peuples de l'Europe occidentale, notamment du peuple français.

Tel était le message :
« Citoyens français, »

« Parce que le premier débarquement a eu lieu sur votre territoire, je répète pour vous, avec une insistance encore plus grande, mon message aux peuples des autres pays occupés de l'Europe occidentale. Suivez les instructions de vos chefs. Un soulèvement prématuré de tous les Français risque de vous empêcher, quand l'heure décisive aura sonné, de mieux servir encore votre pays. Ne vous énervez pas et restez en alerte. »

« Comme commandant suprême des Forces expéditionnaires interalliées, j'ai le devoir et la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires à la conduite de la guerre. Je sais que je puis compter sur vous pour obéir aux ordres que je serai appelé à promulguer. »

« L'administration civile de la France doit effectivement être assurée par des Français. Chacun doit demeurer à son poste, à moins qu'il ne reçoive des instructions contraires. Ceux qui ont fait cause commune avec l'ennemi, et qui ont ainsi trahi leur patrie seront révoqués. Quand la France sera libérée de ses oppresseurs, vous choisirez, vous-mêmes, vos représentants ainsi que le gouvernement sous l'autorité duquel vous voudrez vivre. »

Général Eisenhower.

Tout aux préparatifs du débarquement, Eisenhower voulant apaiser les protestations du général français répondait qu'il ne s'agissait là que d'un projet susceptible de modifications. Il oubliait de lui dire que le manifeste était déjà imprimé depuis quinze jours à 12 millions d'exemplaires et qu'il était prévu de les larguer après les premières bombes du débarquement.

Placé devant le fait accompli, scandalisé et se sentant dupé, de Gaulle n'acceptait pas ces décisions prises à son insu. Les Français, en prévision du débarquement, avaient formé 300 officiers de liaison administrative. Le Haut commandement les réclamait. Se posait alors la question de savoir qui ces hommes allaient représenter. Seraient-ils les interprètes et les porte paroles de De Gaulle et du Gouvernement provisoire ? Allaient-ils être les exécutants d'Eisenhower et de Roosevelt ? Devant la situation qui lui était imposé de Gaulle refusait leur mise à disposition.

Le 5 juin de Gaulle était informé qu'une tribune radiophonique s'ouvrirait le lendemain aux différents chefs d'Etat de l'Europe occidentale. Le scénario était défini, interviendrait dans l'ordre le Roi de Norvège, le Reine de Hollande, la Grande-Duchesse du Luxembourg et le Premier Ministre de Belgique. Eisenhower interviendrait ensuite, faisant sa proclamation, puis, enfin, le général s'adresserait à la France.

De Gaulle refusait, le scénario ne lui convenant pas. Il ne pouvait parler après le

Commandant en chef sans avoir l'air d'avaliser son discours. Et puis, sa position dans le défilé des orateurs...

Après des pourparlers tumultueux et quelques colères britanniques, de Gaulle obtiendra d'utiliser la B.B.C. à 18 heures.

Le matin, Eisenhower s'adressant aux Français avait dit :

« Pas de soulèvement prématuré. Ne vous énervez pas et restez en alerte »

A 18 h 00, de Gaulle dira :

« Pour les fils de France, où qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre par tous les moyens dont ils disposent. »

Le matin, Eisenhower disait aux Français :

« Je sais que je puis compter sur vous pour obéir aux ordres que je serai amené à promulguer. »

À 18 h 00, de Gaulle dira :

« Pour la nation qui se bat, les pieds et les poings liés, contre l'opresseur armé jusqu'aux dents, le bon ordre dans la bataille exige plusieurs conditions. La première est que les consignes données par le Gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire à l'échelon national et à l'échelon local soient exactement suivies. »

Le débarquement effectué, les Américains mettaient leur fausse monnaie en

circulation. auprès de la population normande qui l'utilisait avec une grande méfiance et qui cherchait à l'utiliser le plus rapidement possible, en payant leurs impôts, par exemple. C'est ainsi que la recette perception de Bayeux allait encaisser 55.000 de francs A.M.G.O.T. sur 130.000 francs d'impôts collectés. Les Alliés utilisaient les billets A.M.G.O.T. pour régler les salaires des salariés qu'ils emploient. Ils dédommageaient ainsi les paysans dont les champs avaient été réquisitionnés. Montgomery s'étonnait de cette méfiance « C'est du bon argent ! C'est notre argent ! »

Les billets A.M.G.O.T. circuleront jusqu'à la fin du mois d'août 1944.

Entre temps il y avait eu Bayeux ; une ville comme le souhaitaient Londres et Washington. Une ville placée, à la fois, sous la tutelle d'une administration vichyste au côté d'une équipe d'officiers américains et britanniques. La Résistance n'a pu se débarrasser du sous-préfet nommé par Vichy. La venue du général va changer tout cela.

C'est un triomphe. La foule est là, enthousiaste. Ce premier contact avec la terre française se transforme en plébiscite. Les alliés anglo-américains devaient enfin accepter sa représentativité et celle de son Gouvernement



Jacques Loiseau

Sources :

Mémoires de guerre (l'Unité), Charles de Gaulle

Quand les Américains voulaient gouverner la France, Annie Lacroix-Riz.

De Gaulle à Bayeux, Jean-Luc Barré.

Le G.P.R.F., Christine Levisse-Touzé

Libération préparée, Jean Morin..

Les billets de l'A.M.G.O.T., Mémorial de Caen